LES CARRÉS

12e édition

L'essentiel des RELATIONS INTERNATIONALES

Une présentation vivante et actuelle de la société internationale

Julie Ferrand / Antoine Gazano

Gualino un savoir-faire de Lextenso

12e édition

L'essentiel des RELATIONS INTERNATIONALES

Julie Ferrand / Antoine Gazano

Gualino un savoir-faire de Lextenso

LES CARRÉS

Cette collection de livres présente de manière synthétique, rigoureuse et pratique l'ensemble des connaissances que l'étudiant doit posséder sur le sujet traité. Elle couvre :

- le Droit et la Science Politique,
- les Sciences économiques,
- les Sciences de gestion,
- les concours de la Fonction publique.

Julie Ferrand est Maître de conférences à l'Université Côte d'Azur et directrice adjointe du Laboratoire de droit international et européen (LADIE - UPR 7414).

Antoine Gazano est Maître de conférences à l'Université Côte d'Azur (UCA).

DANGER
PHOTOCOPILLAGE TUE LE LIVRE

© 2023, Gualino, Lextenso
1, Parvis de La Défense
92044 Paris La Défense Cedex
EAN 9782297221955
ISSN 1288-8206
Collection Les Carrés Rouge

Suivez-nous sur **www.gualino.fr**

Contactez-nous **gualino@lextenso.fr**

PRÉSENTATION

Si dans certaines disciplines, comme le droit constitutionnel ou le droit international public, les ouvrages universitaires sont assez semblables, cette remarque ne s'applique qu'imparfaitement aux relations internationales. Chaque auteur développe une conception personnelle et souvent subjective en fonction de sa formation et de ses centres d'intérêt.

Tel ouvrage s'appesantit sur l'histoire des relations internationales depuis 1945, tels autres sur les théories et aspects doctrinaux. Certains adoptent une approche exclusivement juridique, privilégiant les acteurs étatiques et les organisations internationales et minimisent ainsi l'émergence de nouveaux acteurs sur la scène internationale. D'autres mettent principalement l'accent sur les relations économiques, commerciales et financières.

La difficulté est de trouver un juste équilibre entre le théorique et l'événementiel. L'ambition modeste de cet « Essentiel » est de concilier, dans un cadre limité, ces différentes facettes des relations internationales, de manière plus ou moins détaillée, et d'offrir au lecteur, qu'il soit étudiant ou qu'il soit intéressé par la vie internationale, une présentation claire, vivante et actuelle de la société internationale.

Cet ouvrage traite en 11 chapitres des ***rapports et flux transfrontaliers***, ***matériels ou immatériels***, qui peuvent s'établir entre deux ou plusieurs individus, groupes ou collectivités. Il se compose de trois parties :

- ***les données de la scène internationale*** (chapitres 1 à 4) : les approches doctrinales ; un bref historique des relations internationales depuis 1945 ; les caractères de la société internationale ainsi que les facteurs constitutifs des relations internationales ;
- ***les acteurs et les règles des relations internationales*** (chapitres 5 à 8) : l'État, protagoniste principal des relations internationales ; les acteurs récents, les Organisations intergouvernementales (OIG) ; les nouveaux acteurs, Organisations non gouvernementales (ONG), Sociétés transnationales (STN), individus, peuples et groupes politico-militaires ainsi que la régulation normative des relations internationales ;
- ***les enjeux et les défis des relations internationales*** (chapitres 9 à 11) étudiés sous forme de questionnement : guerre ou paix ? Richesse ou pauvreté ? L'État est-il marginalisé au sein du système international ?

PLAN DE COURS

Présentation 3

PARTIE 1
Les données de la scène internationale

Chapitre 1 – Les relations internationales : une réalité complexe 15

1 – La relativité d'une définition *15*

2 – Les approches doctrinales *16*

- *Les approches réalistes (ou conflictuelles)* 16
  - a) L'étude des conflits 17
  - b) Les relations de puissance 18
- *Les approches transnationales (ou solidaristes)* 20
  - a) L'interdépendance de la vie internationale 20
  - b) L'institutionnalisation de la vie internationale 23

3 – Société ou communauté internationale ? *24*

PLAN DE COURS

Chapitre 2 – Les caractères de la société internationale 25

1 – Une société ambivalente : interétatique ou transnationale ? 25

2 – Une société mondialisée ou fragmentée ? 26

- *La mondialisation* 26
  - a) Un phénomène multiforme 26
  - b) La mondialisation économique 27
  - c) La mondialisation culturelle 40
- *La fragmentation* 40
  - a) La montée des nationalismes et des intégrismes 41
  - b) Les maux du « sous-développement » 42

Chapitre 3 – Les relations internationales depuis 1945 45

1 – L'immédiat après-guerre (1945-1947) 45

2 – La bipolarisation affirmée et contestée (1947-1991) 46

- *L'affirmation* 46
- *La contestation* 46
  - a) La contestation interne 46
  - b) Au niveau externe 47

3 – La disparition de l'URSS ou l'avènement d'un nouvel ordre mondial depuis 1991 ? 48

Chapitre 4 – Les facteurs constitutifs des relations internationales 51

1 – Les facteurs matériels 51

- *Le facteur géographique* 51
- *Le facteur démographique* 52
- *Les facteurs économique, financier et monétaire* 55
- *Les facteurs technologique et scientifique* 60
- *Le facteur militaire* 62

2 – Les facteurs intellectuels **63**
- *Le facteur idéologique* 63
- *Le facteur médiatique* 64
- *La diplomatie personnelle des dirigeants politiques* 65
- *Le facteur juridique* 66

PARTIE 2
Les acteurs et les règles des relations internationales

Chapitre 5 – L'État, protagoniste principal des relations internationales **71**

1 – Une entité en croissance continue **71**

2 – Les éléments constitutifs **72**
- *Le territoire* 72
- *La population* 73
- *Une organisation politique souveraine* 75

3 – La reconnaissance internationale de l'État **75**

4 – Les regroupements d'États **76**

5 – Les relations entre États **77**

Chapitre 6 – Des acteurs récents : les organisations intergouvernementales **79**

1 – Définition et ampleur du phénomène **79**

2 – Les principes de dépendance et d'autonomie **79**

3 – Les types d'organisations intergouvernementales **80**
- *L'ONU, organisation de coopération* 80
  a) Les organes intergouvernementaux 81
  b) Les organes intégrés 83
  c) Les institutions spécialisées et les organes subsidiaires 84

PLAN DE COURS

PLAN DE COURS

- *L'Union européenne, organisation d'intégration* 84
  a) Les principales institutions communautaires 85
  b) L'évolution de la construction européenne 86

Chapitre 7 – Les nouveaux acteurs des relations internationales 93

1 – Les organisations non gouvernementales 93
- *Définition et ampleur du phénomène* 93
- *Statut et fonctions* 94

2 – Les sociétés transnationales ou firmes multinationales 95
- *Définition et ampleur du phénomène* 95
- *Les stratégies des Sociétés transnationales* 96
- *Les relations entre les sociétés transnationales et les pays en développement* 96

3 – Les individus 98

4 – Les peuples 99

5 – Les groupes politico-militaires 100

Chapitre 8 – La régulation normative des relations internationales 105

1 – Les sources du droit des relations internationales 105
- *Les traités* 106
- *La coutume* 106
- *Les principes généraux de droit* 106
- *L'équité* 107
- *La jurisprudence* 107
- *La doctrine* 107
- *Les actes unilatéraux* 107
- *Le* jus cogens 108

2 – Les règles juridico-politiques régissant les relations internationales **108**

- *Le principe d'égalité souveraine des États* 108
- *Le principe de non-intervention dans les affaires intérieures d'un État* 109
- *Le principe de non-recours à la force* 109
- *Le principe du règlement pacifique des différends* 109
- *Le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes* 109
- *Le principe du respect des droits de l'homme* 109
- *Le devoir d'ingérence humanitaire : la responsabilité de protéger* 110
- *Le principe d'une responsabilité et d'une justice pénales internationales* 111

PARTIE 3
Les enjeux et les défis des relations internationales

Chapitre 9 – Guerre ou paix ? **115**

1 – La dialectique guerre ou paix ? **115**

2 – Les mesures préventives **118**

- *L'idéal inassouvi : un désarmement généralisé et total* 118
  a) Des initiatives partielles 119
  b) Le dogme de la non-prolifération des armes nucléaires 121
- *Le règlement pacifique des différends* 125
  a) Le règlement judiciaire 126
  b) Le règlement politique 126

3 – Les mesures répressives **128**

- *Les mesures non coercitives* 129
- *Les mesures coercitives* 129

PLAN DE COURS

■ *Les mesures issues de la pratique onusienne* 129
a) La résolution Dean Acheson 377 (V) du 3 novembre 1950 129
b) Les opérations de maintien de la paix (ou OMP) 130
c) Les opérations d'imposition de la paix 132

Chapitre 10 – Richesse ou pauvreté ? 133

1 – L'inégalité croissante de la répartition des richesses mondiales 133

2 – L'impact du facteur démographique 134

3 – Les effets des facteurs économique et financier 136

4 – L'interaction avec les questions environnementales 142

Chapitre 11 – L'État, acteur marginalisé ? 147

1 – La difficile coexistence de deux conceptions de la souveraineté 147

2 – La défense des droits de l'homme 148

■ *Une protection universelle insuffisante* 149
■ *Une protection régionale plus efficiente* 150

3 – Une tentative de théorisation de l'ingérence : les rapports Axworthy et Evans/Sahnoun 151

4 – Des prémices pratiques aux résultats mitigés 153

5 – Les limitations au principe de la souveraineté : l'État « inconfortable » 155

Bibliographie 163

Liste des abréviations

ALEA	Association de libre-échange des Amériques
APEC	*Asia Pacific Economic Cooperation* (Coopération économique Asie Pacifique)
ASEAN	Association des Nations de l'Asie du Sud-Est
ASEM	*Asia Europa Meeting*
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BIT	Bureau international du travail
CIJ	Cour internationale de justice
CNUCED	Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement
CTBT	*Comprehensive Test Ban Treaty* (Traité d'interdiction complète des essais nucléaires)
FAO	*Food and Agriculture Organization* (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture)
FMI	Fonds monétaire international
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
IDH	Indice de développement humain
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OEA	Organisation des États américains
OIG	Organisation internationale intergouvernementale
OIT	Organisation internationale du travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PED	Pays en développement
PNB	Produit national brut
SAARC	Association d'Asie du Sud pour la coopération régionale
START	*Strategic Arms Reduction Treaty* (Traité de réduction des armes stratégiques)
STN	Société transnationale
TNP	Traité de non-prolifération

PARTIE 1

Les données de la scène internationale

Chapitre 1 - Les relations internationales : une réalité complexe 15
Chapitre 2 - Les caractères de la société internationale 25
Chapitre 3 - Les relations internationales depuis 1945 45
Chapitre 4 - Les facteurs constitutifs des relations internationales 51

Chapitre 1

Les relations internationales : une réalité complexe

La définition des relations internationales est relative et contingente ; elle varie selon les approches doctrinales développées, qu'elles soient conflictuelles ou solidaristes. Si, par une commodité de langage, l'expression communauté internationale est souvent employée, elle ne postule ni qu'il y ait une solidarité étroite entre ses entités constitutives, ni qu'il existe un gouvernement mondial.

Les relations internationales sont « *d'une telle complexité qu'on peut les appréhender de multiples manières et que les diverses tentatives effectuées pour réduire cette complexité à des termes simples et univoques débouchent sur autant de définitions controversées* ». Ces propos de Marcel Merle en 1988 restent toujours d'actualité.

1 La relativité d'une définition

Les spécialistes des relations internationales ont quelque difficulté à définir l'objet de leur discipline. Ainsi les définitions varient d'un auteur à l'autre tant au sujet du champ d'investigation, de la désignation des acteurs, que de l'identification des facteurs.

L'objet ainsi segmenté rend périlleuse toute théorisation générale.

Pourtant, dans un souci de clarté pour le lecteur, nous entendrons par relations internationales, dans le cadre limité de cet « Essentiel », ***tous les rapports et flux transfrontaliers, matériels ou immatériels, qui peuvent s'établir entre deux ou plusieurs individus, groupes ou collectivités***.

Deux erreurs ne doivent pas être commises, d'une part chercher une vérité aux relations internationales, d'autre part penser qu'elles sont soumises à une forme de déterminisme. Si la spécificité des relations internationales comme discipline s'appuie toujours sur la distinction externe/interne, des

interactions entre les deux sphères se développent et oscillent entre coopération (ou interdépendance) et conflictualité. L'interdépendance favorise les dimensions transnationales avec l'émergence de nouveaux acteurs et menace la toute-puissante souveraineté étatique, érodée par le jeu de la mondialisation. Se pose alors la question du bien-fondé du cadre territorial fragilisé par les effets économiques, culturels, financiers, sécuritaires ou environnementaux de cette « globalisation ».

Toutefois, la coopération qu'elle engendre peut aussi être source de conflits. Ainsi partagée entre harmonie et conflit, équilibre et changement, interdépendance et dépendance, la sphère des relations internationales ne peut se comprendre qu'au travers d'un pluralisme théorique, seule réponse à des réalités multiples.

2 Les approches doctrinales

Il n'est pas exagéré d'affirmer qu'il existe autant de théories des relations internationales que de chercheurs. Pour reprendre la classification de J.-J. Roche, deux grandes écoles, elles-mêmes subdivisées en chapelles, coexistent et se complètent.

Les réalistes, de toutes obédiences, s'accordent sur quatre données, à savoir :

– la prédominance du politique dans un environnement caractérisé par l'affrontement entre les relations interétatiques et la profusion des flux transnationaux ;
– l'anarchie originaire du milieu international qu'il est toutefois possible de réguler ;
– la présence d'une structure conditionnant la liberté d'action des entités composant le système international ;
– la faveur exprimée pour une théorie générale des relations internationales.

Les transnationalistes se rejoignent sur quatre données :

– l'affrontement permanent et non achevé entre un ordre étatique qui subsiste et des flux transnationaux non contrôlés par les États ;
– une tendance à la globalisation induisant des réactions de localisation ;
– la constitution de réseaux, spécifiques du développement mondial des activités, s'organisant en dehors de la logique territoriale ;
– le choix opéré en faveur d'une sociologie des relations internationales.

■ *Les approches réalistes (ou conflictuelles)*

Ces approches ont longtemps dominé la discipline des relations internationales. Elles étudient les conflits ; les analyses développées se fondent sur la puissance de l'État et tendent à montrer que la société internationale n'est stable qu'en présence d'un système de forces qui s'équilibre.

a) L'étude des conflits

Elle s'effectue selon plusieurs approches parmi lesquelles nous pouvons citer :

– ***les approches marxistes*** qui mettent l'accent sur les facteurs économiques dans l'organisation des rapports internationaux et expliquent les conflits par des phénomènes de domination et d'exploitation. Pour Lénine, la concurrence entre États capitalistes conduit inévitablement à la guerre (exemple du premier conflit mondial en 1914) et la pression, exercée par l'exploitation des richesses mondiales, débouche sur la résistance des peuples opprimés. Le thème de la lutte des classes est ainsi transposé au plan international. L'approche marxiste et néomarxiste a développé le concept d'hégémonie. Antonio Gramsci a démontré, qu'au sein d'un État, une classe peut imposer sa domination idéologique avec le consentement des autres composantes de la société et pérenniser ainsi son pouvoir. Transposé aux relations internationales, le concept d'hégémonie décrit les mécanismes employés par une puissance dominante pour convaincre la société que l'ordre, qu'elle établit, profite à tous ses membres.
Dès les années 1970, le Canadien Robert Cox, inspiré de l'œuvre d'Antonio Gramsci (d'où le nom de néogramsciens), défendait une nouvelle vision de l'ordre mondial. Il défend l'idée que la théorie néoréaliste soutient ceux qui détiennent le pouvoir dans le capitalisme mondialisé. À la différence des néoréalistes, l'économie et la politique mondiales ne peuvent être comprises qu'en les resituant dans une perspective historique qui détermine les conditions de la stabilité de l'ordre mondial.
Le pouvoir hégémonique n'est plus défini exclusivement à partir des ressources matérielles (économiques et militaires) de l'État dominant mais résulte de la conjonction de trois éléments : le pouvoir, les idées et les institutions. Ainsi une véritable hégémonie, seule à même d'assurer la stabilité, requiert le consentement de ceux qui la subissent. Ce consentement naît dans et par la société civile et, au niveau mondial, par la société civile internationale, facteur de mutation important. L'humanisation de la mondialisation ne peut provenir que d'une mobilisation constante de cette société civile internationale, contrepoids indispensable à la domination de la classe des ***capitalistes transnationaux***. La finance, la production et le commerce sont en effet les trois conditions d'hégémonie, identifiées par Immanuel Wallerstein. Au milieu du XX^e^ siècle, les trois conditions sont réunies au profit des États-Unis, comme elles l'avaient été au XVII^e^ siècle pour les Provinces-Unies et au XIX^e^ siècle pour le Royaume-Uni ;

– ***les approches géopolitiques*** s'accordent à étudier les conflits à partir de la géographie tant physique, économique qu'humaine. Elles prennent en compte les contraintes qui pèsent sur la définition des stratégies politico-militaires élaborées par les États. Selon les auteurs, la puissance vient de la maîtrise soit des terres, soit des mers. L'espace territorial d'un État est un élément primordial de sa puissance. Il faut néanmoins souligner qu'en raison des progrès de la

technologie militaire, le territoire n'est plus obligatoirement une garantie certaine quant à la puissance d'un État ;

– ***les approches géo-économiques*** qui affirment que la politique étrangère n'est plus uniquement la défense d'intérêts politiques mais aussi d'intérêts économiques qui sous-tendent les nouvelles logiques d'affrontement.

Cette thèse, défendue au début des années 1990 par Edward Luttwak, privilégie l'arme économique comme instrument de puissance et d'affirmation sur la scène internationale. À la géopolitique traditionnelle pour laquelle les rivalités sont essentiellement territoriales, se substituerait une géo-économie qui aurait pour but de ***conquérir ou de préserver une position enviée au sein de l'économie mondiale***. L'intervention directe ou indirecte de l'État dans les diverses activités d'investissement, de recherche et de développement, à la différence des motivations commerciales des entreprises privées, relève de la géo-économie. Le concept défini par E. Luttwak est intéressant car il intègre une dimension économique longtemps sous-estimée par les théoriciens des relations internationales. Toutefois il n'est pas exempt d'imprécisions, voire de critiques car son concepteur en limite le champ aux seules nations industrialisées occidentales alors qu'il apparaît aujourd'hui posséder une dimension plus globale.

À la différence de la géopolitique œuvrant dans un cadre territorial fixe et délimité, la géo-économie se meut dans un espace en perpétuel mouvement s'affranchissant des frontières territoriales. Cependant les deux concepts ne sont pas antinomiques mais complémentaires. En aucun cas, la géo-économie ne signifie la fin des conflits et des revendications territoriales. Si elle permet d'avoir, au sein des pays industrialisés, une grille d'analyse plus fine des relations entre l'État et ses partenaires industriels nationaux, elle est utilement complétée par une approche géopolitique dans la compréhension des conflits et rivalités de pouvoirs en Asie, en Afrique centrale ou au Proche-Orient.

b) Les relations de puissance

La puissance est une notion complexe et contingente qui se distingue de celle de force. Si la force est une notion statique et se définit par l'ensemble des moyens dont dispose un État, la ***puissance*** est au contraire une ***notion dynamique mais relative*** puisqu'elle varie en fonction des acteurs d'une relation internationale. Si la France est, dans ses relations avec les États-Unis d'Amérique, une petite puissance, elle est une grande puissance dans ses rapports avec les États d'Afrique noire. De même, le Japon, dans le concert des grandes puissances, est un intervenant économique de premier plan mais demeure encore en retrait sur le plan militaire, même bien que la situation évolue depuis l'accession au pouvoir de M. Abe. La puissance dépend du contexte international,